

Histoire de la fête des mères

Essais

Publié par : Loriane

Publié le : 30-05-2015 22:30:00

Histoire de la création de la fête des mères

La fête des Mères est une fête annuelle célébrée en l'honneur des mères dans de nombreux pays.

À cette occasion, les enfants offrent des cadeaux à leur mère, des gâteaux ou des objets qu'ils ont confectionnés à l'école. Cette fête est également célébrée par les adultes de tous âges pour honorer leur mère.

La date de la fête des mères varie d'un pays à l'autre, mais la majorité d'entre eux a choisi de la célébrer en mai.

En Belgique, au Canada, en Suisse et dans de nombreux autres pays, la fête des mères est célébrée le deuxième dimanche de mai. En France, à Monaco et dans plusieurs pays d'Afrique francophone, elle est célébrée le dernier dimanche de mai. Sauf si ce jour coïncide avec la Pentecôte, alors la fête est repoussée au premier dimanche de juin. Au Luxembourg, on fête les mères le deuxième dimanche

Les premières traces de célébration en l'honneur des mères sont présentes dans la Grèce antique lors des cérémonies printanières en l'honneur de Rhéa ou Cybèle, la grande mère des dieux et notamment mère de Zeus. Ce culte était célébré aux Ides de Mars dans toute l'Asie Mineure. Une fête religieuse romaine célébrait les matrones le 1er mars, lors des Matronalia matronales . Au xve siècle, les Anglais fêtaient le Mothering Sunday, d'abord au début du carême puis le quatrième dimanche du carême. En 1908, les États-Unis développent la Fête des mères moderne telle qu'on la fête de nos jours, en instaurant le Mother's Day, en souvenir de la mère de l'institutrice Anna Jarvis. Le Royaume-Uni adopte à son tour cette fête en 1914, puis l'Allemagne l'officialise en 1923. D'autres pays suivent comme la Belgique, le Danemark, la Finlande, l'Italie, la Turquie ou l'Australie.

En France

Une affiche illustrée par Félix Régamey fait la promotion d'une Fête placée sous le patronage de toutes les mères françaises qui a eu lieu le 28 mai 1906 dans les salons de la mairie du 16e arrondissement de Paris.

Le village d'Artas revendique cependant être le berceau de la fête des mères. En effet, le 10 juin 1906, à l'initiative de Prosper Roche, fondateur de l'Union fraternelle des pères de famille méritants d'Artas, une cérémonie en l'honneur de mères de familles nombreuses eut lieu. Deux mères de neuf enfants reçurent, ce jour-là, un prix de Haut mérite maternel . Le diplôme original créé par Prosper Roche est conservé dans la bibliothèque de l'Institut de France avec les archives de l'association. En 1918, la ville de Lyon célèbre la journée des mères en hommage aux mères et aux épouses qui ont perdu leurs fils et leur mari pendant la Première Guerre mondiale. En 1920, est élaborée une fête des mères de familles nombreuses puis le gouvernement officialise une journée des mères en 1929, dans le cadre de la politique nataliste encouragée par la République. Ce n'est donc pas, contrairement à ce qui est souvent relayé dans les médias, une création du maréchal Pétain : en

1941, le régime de Vichy ne fait qu'inscrire la fête des mères au calendrier, instaurant de façon officielle la fête des mères. En 1942, le maréchal Pétain s'adresse à la radio aux femmes en ces termes : Vous seules, savez donner à tous ce goût du travail, ce sens de la discipline, de la modestie, du respect qui font les hommes sains et les peuples forts. Vous êtes les inspiratrices de notre civilisation chrétienne.

Après guerre, la loi du 24 mai 1950 dispose que la République française rend officiellement hommage chaque année aux mères françaises au cours d'une journée consacrée à la célébration de la Fête des mères, organisée par le ministre chargé de la Santé avec le concours de l'UNAF article 1. Elle en fixe la date au dernier dimanche de mai sauf si cette date coïncide avec celle de la Pentecôte, auquel cas elle est repoussée au premier dimanche de juin article 2, et prévoit l'inscription des crédits nécessaires sur le budget du ministère article 3. Ces dispositions ont été intégrées au Code de l'action sociale et des familles lors de sa création en 1956, et l'organisation de la fête a été assignée au ministre chargé de la Famille à partir de 2004.

Aux États-Unis

Depuis sa création, la fête des mères est devenue très commercialisée, en particulier aux États-Unis, où les Américains ont dépensé près de 20 milliards d'euros durant la fête des mères en 2014, ce qui représente une moyenne de 160 dollars par personne.

Dates des célébrations de fête des mères dans le monde

Jour Pays

Deuxième dimanche de février Norvège

30 Shevat selon le calendrier hébreu, entre le 30 janvier et le 1er mars Israël

3 mars Géorgie

8 mars Journée internationale des femmes Albanie • Bosnie-Herzégovine • Bulgarie • Moldavie • Roumanie • Serbie

Quatrième dimanche de Carême

troisième dimanche avant Pâques

Mothering Sunday Irlande • Nigeria • Royaume-Uni

Équinoxe de mars Arabie saoudite • Bahreïn • Égypte • Émirats arabes unis • Érythrée • Irak •

Jordanie • Koweït • Liban • Palestine • Qatar • Soudan • Syrie • Yémen

21 mars Égypte

25 mars Slovaquie

7 avril Arménie

Premier dimanche de mai Espagne • Hongrie • Lituanie • Portugal

8 mai Corée du Sud Fête des parents : les Coréens célèbrent les deux parents le même jour

10 mai Guatemala • Cambodge • Mexique • Salvador Día de la Madre ou Día de las Madres

Deuxième dimanche de mai Afrique du Sud • Allemagne Muttertag • Aruba • Australie • Autriche •

Bahamas • Barbade • Bangladesh • Belgique (sauf à Anvers) • Belize • Bermudes • Birmanie •

Bonaire • Brésil • Brunei • Burkina Faso¹⁰ • Canada¹¹ • Chili¹² • Chine • Chypre • Colombie •

Croatie • Cuba • Curaçao • Danemark • Dominique • Équateur • Estonie • États-Unis • Finlande •

Ghana • Grèce • Grenade • Honduras • Hong Kong • Inde • Islande • Italie • Jamaïque • Japon •

Lettonie • Malaisie • Malte • Nouvelle-Zélande • Pakistan • Pays-Bas • Pérou • Philippines • Porto

Rico • Sainte-Lucie • Singapour • Slovaquie • Suisse • Suriname • Taïwan • République tchèque •

Trinité-et-Tobago • Turquie • Ukraine • Uruguay • Viêt Nam • Venezuela • Zimbabwe

14 mai Samoa

15 mai Paraguay Día de la Madre ou Día de las Madres

26 mai Pologne

27 mai Bolivie

30 mai Nicaragua, Día de la Madre

Dernier dimanche de mai Tunisie • Algérie • Côte d'Ivoire • République dominicaine • Haïti • Libye •

Maurice • Mauritanie • Sénégal • Suède • Maroc

Dernier dimanche de mai ; si ce jour coïncide avec la Pentecôte, la fête est repoussée au premier dimanche de juin Bénin • France • République du Congo • Gabon16 • Madagascar • Monaco • Cameroun

1er juin Mongolie la fête des mères est célébrée le même jour que la fête des enfants

Deuxième dimanche de juin Luxembourg Mammendag

Dernier dimanche de juin Kenya

12 août Thaïlande (même jour que l'anniversaire de la Reine Sirikit Kitiyakara

15 août, jour de l'Assomption Belgique à Anvers, Costa Rica

Deuxième lundi d'octobre Malawi

Troisième dimanche d'octobre Argentine Día de la Madre ou Día de las Madres

Dernier dimanche de novembre Russie

8 décembre Panama Día de la Madre ou Día de las Madres

22 décembre Indonésie

Artas, berceau de la fête des mères

L'histoire de la fête des mères française est assez mal connue. Les tentatives pour mettre en relation les initiatives qui aboutirent à la célébration actuelle souffrent souvent de lacunes.

Les recherches entreprises par l'association Mémoire et Patrimoine d'Artas, étayées par la consultation d'une importante documentation, tentent d'élaborer une synthèse et de nouer les liens entre les péripéties d'une histoire très complexe.

A l'initiative de Prosper Roche, fondateur de l'Union Fraternelle des Pères de Famille Méritants d'Artas, une cérémonie en l'honneur de mères de familles nombreuses eut lieu, pour la première fois, le 10 juin 1906. Deux mères de 9 enfants reçurent ce jour-là, un prix de « Haut mérite maternel ».

Le diplôme original créé par P. Roche est conservé dans la bibliothèque de l'Institut de France avec les archives de l'association.

Prosper Roche, fondateur de l'Union Fraternelle des Pères de Famille Méritants d'Artas.

Découverte des archives des Pères Méritants d'Artas

Les prodigieux outils de recherche qu'offre Internet nous auront permis de découvrir un important dossier déposé par Prosper Roche, en 1904, à l'Académie des Sciences morales et politiques. Les premiers statuts de la société, le modèle de diplôme de Haut Mérite maternel destiné à être remis chaque année, des extraits de lettres d'encouragements de personnalités et le texte d'une conférence donnée à Artas sont aujourd'hui conservés dans le fonds des manuscrits anciens de la Bibliothèque de l'Institut de France et celle de l'Union fraternelle des pères de familles méritants d'Artas

1897

L'Alliance Nationale contre la dépopulation avait envisagé de fêter les familles nombreuses.

On vit se célébrer, ici et là et à des dates fort différentes, ce qui s'appelait la Fête des Enfants. On fêtait plus le fruit de l'union, l'enfant, que celle qui lui avait donné le jour : la mère.

10 juin 1906

Pour la première fois, dans l'Isère, sur l'initiative de l'Union fraternelle des pères de familles méritants d'Artas, se déroule une célébration. où l'on trouve en germe l'essentiel de ce qui

matérialise aujourd'hui cette journée : la participation des autorités locales et des enfants des écoles, défilé dans les rues décorées, remise solennelle de diplômes et de récompenses aux mères les plus méritantes.

1909

Une proposition a été faite à un Conseil municipal pour glorifier la maternité à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet.

31 décembre 1917

Une municipalité parisienne organise « La fête des familles nombreuses. Des diplômes d'honneur, d'hommage et de reconnaissance civique furent décernés à neuf familles nombreuses.

16 juin 1918

La première Journée des Mères fut célébrée à Lyon sur l'initiative du colonel de la Croix-Laval. Plusieurs familles reçurent des prix et des récompenses, dont l'un avait été offert par le Président de la République.

15 août 1919

Projet d'organisation d'une Journée des Mères de Familles Nombreuses proposée sur tout le territoire français au Ministre de l'Intérieur.

Les lenteurs administratives ne permirent pas d'instituer cette Fête nationale des mères en 1919. Cependant, de nombreuses cérémonies eurent lieu localement dans un certain nombre de villes.

9 mai 1920

Première Journée Nationale...

Le Ministre de l'Intérieur autorise la première Journée nationale des Mères de famille nombreuses, comportant pour la première fois, une collecte publique, dont les fonds étaient destinés à récompenser les familles les plus méritantes. Ce fut un plein succès.

La Fête des Mères prend sa place dans le calendrier annuel...Le Gouvernement a pris la décision de célébrer chaque année la Journée des Mères.

20 avril 1926

Première cérémonie officielle, avec remise solennelle des médailles de la Famille Française. Cette médaille est accordée aux Mères qui ont dignement élevé de nombreux enfants afin de rendre hommage à leur mérite et de leur témoigner la reconnaissance de la Nation.

1931

Dans une circulaire adressée au Préfet, le Ministre de la Santé Publique rappelait l'importance qu'il attachait à cette manifestation.

24 mai 1950

Texte de loi instituant la fête des mères, signé par le Président de la République Vincent AURIOL. La Fête des Mères est fixée au dernier dimanche de mai, si cette date coïncide avec celle de la Pentecôte, la Fête des Mères a lieu le premier dimanche de juin.

Ce texte a été repris dans le Code de l'action sociale et des Familles.

Premières manifestations en l'honneur des familles nombreuses

Le déclin de la natalité à la fin du 19ème siècle, suscita de nombreux cris d'alarme. Cette inquiétude entraîna la naissance de mouvements familiaux et natalistes. Créée en 1896 par le docteur Jacques Bertillon, l'Alliance Nationale pour l'accroissement de la population française qui deviendra plus tard Agence Nationale contre la dépopulation exprimait le projet d'instituer des fêtes de l'enfance destinées à honorer les familles nombreuses.

Dans cet objectif, l'Union Fraternelle des Pères de Famille Méritants d'Artas, société de secours mutuels fondée, en 1904, par Prosper Roche, instituteur, inscrivit dans ses statuts l'organisation d'une journée annuelle pour remettre des « récompenses de haut mérite maternel ». Un cérémonial devait être respecté pour cette célébration qui eut lieu la première fois le 10 juin 1906.

L'idée de créer une décoration destinée aux mères de familles nombreuses avait déjà été soumise au Président du Conseil en 1903 par le sénateur Piot.

L'essor du Mother's Day

Aux Etats-Unis, Anna Jarvis qui avait perdu sa mère en 1905, lança une campagne dès 1907 pour la création d'une fête des mères nationale. Un service religieux fut célébré le 10 mai 1908 pour l'anniversaire de la mort de sa mère à Grafton, en Virginie de l'Ouest, et également à Philadelphie. Ce n'était pas à proprement parler un service en l'honneur de la maternité mais plutôt un hommage à Mrs Jarvis mère. Les œillets qui sont devenus partie intégrante de la célébration américaine furent introduits lors de ce premier service religieux. L'idée prit racine. En 1911, elle fut célébrée dans tous les Etats et, le 9 mai 1914, le président Woodrow Wilson proclama officiellement le Mother's Day comme fête nationale devant se dérouler chaque année le deuxième dimanche de mai. Elle sera rapidement adoptée par les pays anglo-saxons.

Pendant la première guerre mondiale les soldats américains popularisèrent leur fête annuelle par l'envoi massif de courrier. Une carte postale rédigée en français fut éditée à cette occasion par l'Union franco-américaine, le 11 mai 1919.

Le 16 juin 1918, la ville de Lyon avait organisée, elle aussi, sa Journée des Mères. Prétendant s'inspirer du Mother's Day, elle poursuivait en fait un but nataliste en mettant à l'honneur des mères fécondes, récompensées comme à Artas « en raison de l'intelligence et du dévouement dans les soins donnés à leurs enfants »..

A l'initiative de cette journée lyonnaise on trouve le lieutenant-colonel La Croix-Laval et M. Auguste Isaac, fondateur de l'association La Plus Grande Famille, président de la Chambre de commerce de Lyon.

De la Journée nationale des mères de familles nombreuses... à la fête des mères.

Après le succès de la ville de Lyon, la Commission d'Assurance et de Prévoyance de la Chambre des députés examina le projet d'organisation d'une Journée des mères dans toute la France. Il fut confié à un comité composé de l'Alliance Nationale, de la Ligue « Pour la vie », de La Plus Grande Famille et de la Ligue des pères et mères de familles nombreuses..

Les commissions parlementaires consultées hésitaient entre la création d'une journée des mères sur le modèle américain et une célébration dans le but de promouvoir la maternité.

Sur l'influence de M. Isaac devenu ministre du commerce du cabinet Millerand et président du Conseil supérieur de la natalité, l'unanimité du comité se fit sur le titre de Journée Nationale des Mères de familles nombreuses. D'abord fixée au 15 août 1919 jour de l'Assomption, la fête fut reportée au 9 mai 1920.

Membre de ce gouvernement, M. Breton, ministre de l'assistance et de la prévoyance sociale, créa le 26 mai 1920 une médaille de la famille française. La première remise eut lieu le 19 décembre 1920 au Trocadéro devant près de 7000 personnes.

Les années suivantes, aucune journée nationale ne sera organisée et la fête des mères se confondra avec la remise des médailles de la famille dans quelques mairies.

De 1920 à 1925, Camille Schneider, un enseignant, s'efforça de faire pénétrer la fête dans les écoles d'Alsace en proposant des programmes de spectacles chants, poèmes, textes d'auteurs...) sur le thème de la maternité et tenta d'obtenir du ministre de l'éducation une organisation de la célébration dans le cadre scolaire. Après la publication de son « Livre d'Or de la Mère », il fut reçu avec son éditeur par le président Paul Doumer, en 1931.

Entre temps, la fête des mères avait obtenu une reconnaissance officielle, le gouvernement l'ayant fixée, par décret en 1926, au dernier dimanche de mai.

La « récupération » par l'Etat Français

Malgré la multiplication des prix (Cognacq-Jay reste le plus connu), la fête des mères mobilisa peu d'énergie avant 1940.

Son véritable ancrage commença en 1941, lorsqu'elle devint fête nationale sous la dénomination de « Journée des mères ». Le « génie » du gouvernement de Vichy fut de la faire prendre en charge par

les enfants. Une affiche apposée dans les écoles pour la journée du 25 mai 1941 proclamait : « Ta maman a tout fait pour toi, le Maréchal te demande de l'en remercier gentiment... » Une lettre adressée au corps enseignant par le Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, J. Carcopino, insistait : « L'enfant doit inventer et décider lui-même le geste qu'il accomplira. Il doit pouvoir l'entourer de tout le secret et de tout le mystère qu'il désire... »

On connaît le succès du rituel de la préparation du cadeau et du message qui l'accompagne que des enseignants continuent de perpétuer ... 60 ans après!

Enfin, à partir des années 50, la fête des mères cédera à la récupération commerciale au point qu'on lui a parfois adjoint le nom d'une marque d'appareils électroménagers ! mais se débarrassera de toute idéologie patriotico-nataliste.

L'Union Fraternelle des Pères de Famille Méritants d'Artas.

Cette société de secours mutuels avait été fondée en 1904 par Prosper Roche, un instituteur local. Les cotisations collectées permettaient de constituer un fonds de retraite et de soutien financier en cas d'incapacité de travail. Mais il s'agissait aussi d'une véritable société d'entraide entre ses membres - ayant au moins quatre enfants - dans leur « lutte pour l'existence » car ils avaient le devoir de:

- Prêter un concours gratuit et dévoué aux veuves, jeunes orphelins et vieux ascendants de membres décédés sans fortune.

- Assurer à la mère de famille en état de grossesse un repos salubre pour elle et son enfant durant les quinze jours qui précèdent et qui suivent son accouchement.

En 1905, les Pères Méritants adressèrent une requête au gouvernement pour qu'il encourage la maternité :

« Considérant que pour être modeste et caché, le dévouement persévérant de la mère de famille méritante n'en est pas moins éminemment utile à la Nation.

Considérant que les sentiments de patriotisme font un devoir aux Pouvoirs Publics d'encourager la procréation et par suite l'œuvre de la Maternité au moment où notre population a des tendances à rester à peu près stationnaire.

Par ces motifs, la société émet le vœu que le gouvernement prenne prochainement l'initiative d'un projet de loi destiné à créer une série progressive de récompenses aux mères de familles méritantes ayant au moins quatre enfants.... »

Deux articles du chapitre des statuts de la société intitulé Encouragement à la Maternité réglèrent le mode de sélection des mères à honorer et le cérémonial de la fête.

« Chaque année, en séance publique et solennelle, des félicitations, des diplômes et des médailles d'honneur, des prix en espèces pourront être accordés aux mères de famille membres de la société les plus méritantes. Décidés au vote secret de l'assemblée générale, ces encouragements seront attribués en raison du nombre d'enfants, du dévouement et des soins intelligents prodigués à ces derniers.

Dans un rapport, un des membres du conseil d'administration fera ressortir les vertus et le mérite personnel de la mère de famille appelée à recevoir la récompense qui lui a été attribuée. Vêtues de blanc, deux jeunes filles s'avanceront ensuite vers ladite mère et lui remettront un bouquet composé de fleurs symbolisant ses qualités maternelles. Le président déposera alors une couronne de laurier artificiel sur la tête de cette mère de famille à qui il adressera des félicitations ou remettra la récompense accordée.... »

Parmi 12 candidates, 2 lauréates furent sélectionnées : Mmes Marie-Louise Bouvard et Marie Philippe, toutes deux mères de 9 enfants.

La grande fête mutualiste organisée pour cette première manifestation de l'association eut lieu le 10 juin 1906, dans la cour de l'école de garçons d'Artas. Chacune reçut un prix de 25F représentant environ 6 jours de salaire ouvrier à l'époque. A titre de comparaison, le prix du grand banquet réunissant près de 200 convives sous le préau de l'école était de 3F25.

Les Dames y étaient « admises » d'après l'affiche annonçant la manifestation.

... mention élogieuse pour désigner leur place dans la société de l'époque !

